

Info Cultures maraîchères

22/2026

1 juillet 2026

Prochaine édition le 08.07.2026

Table des matières

Nouvelle homologation en cas d'urgence pour la lutte contre le charançon de la betterave dans la betterave à salade en plein air	1
Bulletin PV Cultures maraîchères	1

Nouvelle homologation en cas d'urgence pour la lutte contre le charançon de la betterave dans la betterave à salade en plein air

L'OSAV a délivré, le 30 juin 2026, l'autorisation d'urgence suivante :

Culture	Organisme nuisible	Produits (numéro W)	Remarque
Plein air : betterave à salade	Charançon de la betterave (<i>Lixus juncii</i>)	Gazelle SG (W-6581) Barritus Rex (W-6581-2) Oryx Pro (W-6581-3) Pistol (W-6581-4) Gepard (W-6581-5)	L'homologation en cas d'urgence est autorisée temporairement jusqu'au 30 novembre 2026.

Vous trouverez, dans le document original annexé au courriel du présent bulletin, des informations détaillées sur les autorisations d'urgence mentionnées ci-dessus. Ces informations comprennent les instructions d'utilisation ainsi que les charges. On peut désormais également trouver ce document sur la page :

[Homologations en cas d'urgence](#) > Décisions de portée générale 2026.

Bulletin PV Cultures maraîchères



Photo 1 : L'apparition de fissures dans les racines des betteraves à salade, à proximité de la racine pivotante distale, est vraisemblablement due à des fluctuations trop importantes de l'approvisionnement en eau (photo: Agroscope).



Photo 2: Sur les choux-fleurs en maturation, la plupart des populations de mouches blanches (*Aleyrodes proletella*) sont encore au stade de larves d'âge moyen. Pensez à prendre les mesures d'hygiène au champ qui permettront d'entraver leur développement ultérieur (photo: Agroscope).



Photo 3: Le mildiou (*Hyaloperonospora parasitica*) s'est largement répandu dans les étages foliaires inférieurs des cultures de brocolis parvenus à maturité de récolte. Une bonne hygiène des champs peut contribuer à endiguer son expansion (photo: Agroscope).





Photo 4: On peut actuellement voir apparaître les jeunes adultes fraîchement émergés du charançon de l'oignon (*Ceutorhynchus suturalis*, photo par Björn Berchtenbreiter, Arenenberg, Salenstein), ainsi que ceux du charançon de la tige du chou (*Ceutorhynchus pallidactylus*). Toutefois, ces imagos n'occasionnent plus guère de dégâts aux cultures.



Photo 5: Dans l'ouest du Plateau, on a observé, sur poireaux, les premières taches foliaires oculiformes de teinte rouge-violet, typiques de l'alternariose, ou maladie des taches pourpres, causée par *Alternaria porri* (photo: Agroscope). Il est recommandé de contrôler les cultures.



Photo 6: Au cours des dernières semaines, on a constaté l'apparition de brunissement à l'apex des feuilles des poireaux, comme on avait déjà pu l'observer sur oignons. S'il y a une séparation nette entre les tissus nécrosés et les tissus sains, comme sur cette photo, il s'agit probablement d'un désordre physiologique, et pas de l'attaque d'un agent pathogènes (photo: Agroscope).



Photo 7: Au contraire, les poireaux atteints de la maladie des taches parcheminées, causée par *Phytophthora porri*, présentent une zone intermédiaire de tissus vert aqueux entre les tissus nécrosés et les tissus sains par (photo: Agroscope).



Photo 8: Déjà présente sur le Plateau, la cicadelle à ailes de verre (*Pentastiridius leporinus*, famille des Cixiidae) étend son aire d'infestation en direction de l'est. Elle apparaît maintenant aussi dans quelques parcelles du canton de Thurgovie. Ici on voit un individu sur une feuille de bette (photo: Björn Berchtenbreiter, Arenenberg, Salenstein).



Photo 9: Lors du contrôle des cultures de ce lundi, on a découvert de grandes larves du charançon de la betterave (*Lixus juncii*) sur des plantes de betterave à salade. Ces larves matures étaient quasi prêtes à la pupaison (photo: Tiziana Lottaz, Grangeneuve, Posieux).



Photo 10: Les grandes larves du charançon de la betterave ont, pour une part d'entre elles, déjà atteint la racine des betteraves à salade (photo: Tiziana Lottaz, Grangeneuve, Posieux).



Photo 11: Si les feuilles de bettes colonisées par le charançon sont détachées des plantes, les larves -en tout cas celles se trouvant à un stade jeunes- ne peuvent poursuivre leur croissance jusqu'à maturité et périssent (photo: Agroscope).



Photo 12: Actuellement, l'oïdium des cucurbitacées (*Sphaerotheca fuliginea* / *Erysiphe cichoracearum*) se répand rapidement sur les cucurbitacées sous abris, comme ici dans une culture de courgettes (photo: Agroscope).



Photo 13: Au cours de la semaine passée, les dégâts causés par les altises ont encore augmenté (photo: Zacharias Ulbrich, Strickhof, Winterthur).



Photo 14: Jeune chou de Chine déjà endommagé par les nombreuses perforations occasionnées par les adultes d'altises (photo: Agroscope).



Photo 15: Œuf lancéolé jaune de la piéride de la rave (*Pieris rapae*) à la face inférieure d'une feuille de chou (photo: Agroscope).



Photo 16: Dégâts étendus de chenilles sur une plante de chou de Bruxelles (photo: Jan Siegenthaler, Liebegg, Gränichen).

Protégez les jeunes cultures de brassicacées contre les attaques d'altises

Au cours de nos tournées de contrôle des cultures, la semaine passée, nous avons compté sur des plantes de choux de Chine jusqu'à 10 adultes d'altise (*Phyllotreta* spp.) par plante. Les jeunes feuilles avaient déjà de nombreuses perforations (photo 14). En plus d'une nécessaire lutte directe contre ce ravageur, il est important d'assurer aux jeunes cultures de choux une irrigation régulière et des soins appropriés pour une croissance optimale.

Pour lutter contre les altises dans les cultures de **choux-fleurs** et de **choux à feuilles en plein champ**, on peut appliquer spinosad (divers produits ; **BiO**) avec un délai d'attente d'une semaine. Un traitement aux pyréthrinoïdes est possible avec un délai d'attente de deux semaines sur choux-fleurs et choux à feuilles de plein champ (attention aux PER: autorisation spéciale). Le kaolin (Surround, **BiO**) est autorisé pour lutter contre les altises sur les espèces de choux en plein champ, avec une efficacité partielle. Les jeunes cultures de choux peuvent également être protégées à l'aide d'un filet, en particulier sur les petites surfaces.

Surveillez les pontes et les jeunes chenilles des piérides

Dans les régions de culture de choux, on assiste à un vol dense de la piéride du chou et de la piéride de la rave (*Pieris* spp.), avec de nombreuses pontes et éclosions de jeunes chenilles. De plus, les cultures de brassicacées sont également infestées de chenilles de noctuelles aériennes (*Mamestra brassicae* et autres). L'activité larvaire de ces ravageurs peut aboutir à une forte lacération du feuillage (photo 16). Contrôlez les cultures et faites un traitement si nécessaire.

Contre **les chenilles des noctuelles aériennes (défoliatrices), des piérides et de la teigne des crucifères**, dans les cultures de choux-fleurs en plein champs, on peut utiliser les produits sélectifs suivants, ménageant les auxiliaires : XenTari WG, Agree WP (*Bacillus thuringiensis* var. *aizawai*, **BiO**, délai d'attente 1 semaine) et Wormox (*Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki*, **BiO**, délai d'attente 2 jours). De plus, on peut utiliser BIOHOP Delfin et Delfin (*Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki*, **BiO**) contre les chenilles en cultures de choux-fleurs avec un délai d'attente d'une semaine. Enfin, les produits suivants sont aussi homologués sur les choux-fleurs : benzoate d'émamectine (divers produits) et spinosad (divers produits, **BiO**), avec un délai d'attente d'une semaine ; ainsi que divers pyréthriodes avec un délai d'attente de 2 semaines (attention aux PER: autorisation spéciale). Contre **les chenilles des piérides, de la teigne des crucifères et de la noctuelle du chou** est homologué : Dipel DF (*Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki*, **BiO**, délai d'attente : 1 semaine). Contre **les chenilles des piérides**, on peut également utiliser, en cultures de choux-fleurs, la substance active pyréthrine + huile de paraffine (Alaxon Gold, BIOHOP DeITRIN, Deril; **BiO**) et pyréthrine + huile de sésame raffinée (BIOHOP DeITRIN forte, Parexan N, Piretro MAAG; **BiO**), avec un délai d'attente de 3 jours.



Photo 17: La surveillance au moyen de pièges englués permet de connaître l'intensité et la durée de vol de la mouche de la carotte durant cet été caniculaire (photo: Agroscope).

La phase principale du 2^{ème} vol de la mouche de la carotte (*Psila rosae*) est en cours

Dans les régions de culture de carottes, les captures de mouches de la carotte dépassent déjà le seuil d'intervention d'une mouche par piège et par semaine dans certains champs surveillés. C'est donc le signal que la phase principale du 2^{ème} vol de ce ravageur a débuté.

La substance lambda-cyhalothrine (divers produits, délai d'attente : 2 semaines) est autorisée pour la lutte contre la mouche de la carotte dans les cultures de **fenouil** et de **céleri-branche**. Outre cette même lambda-cyhalothrine (divers produits, délai d'attente : 2 semaines), cyperméthrine (Cypermethrin, Cypermethrin SF ; Cypermethrin S (délai d'utilisation : 03.06.2027), Cyperméthrine (délai d'utilisation : 03.06.2027)) et deltaméthrine (divers produits) sont autorisées sur le **céleri-rave, la carotte, le panais et le persil à racine**, avec un délai d'attente de 4 semaines. Prenez garde au respect des autres charges d'utilisation. Veuillez noter que les pyréthroïdes ne sont pleinement efficaces que jusqu'à environ 22 / 25 °C. C'est pourquoi il est recommandé de traiter tard le soir ou très tôt le matin.

BiO: L'huile d'oignon (Psila Protect) est homologuée en tant que substance de base contre la mouche de la carotte en cultures d'apiacées.



Photo 18: Dans la région de Baden (AG), 12 papillons de la teigne de la betterave ont été capturés dans le piège à phéromones (photo: Agroscope).

Vol massif de la teigne de la betterave dans les régions menacées

La teigne de la betterave (*Scrobipalpa ocellatella*) a profité des années chaudes et sèches, comme celles que nous vivons ici actuellement, pour étendre son champ d'activité dans nos régions. La phase principale du 2^{ème} vol est en cours dans les zones infestées. Parmi les cultures maraîchères, ce sont surtout les bettes qui subissent des dégâts économiques, mais les betteraves à salades sont évidemment aussi des plantes hôtes permettant la multiplication de ce ravageur.

Cycle de développement de la teigne de la betterave

Les femelles pondent leurs œufs individuellement ou par petits groupes dans le cœur ou dans la zone du collet des plantes-hôtes. Les jeunes larves éclosent après une à deux semaines. Au cours des trois premiers jours, elles creusent des galeries dans le limbe des feuilles, après quoi elles s'installent dans les nervures principales et/ou les pétioles. Mais elles peuvent également s'attaquer directement à ces organes dès leur éclosion. Les chenilles forent des galeries brunâtres et descendantes le long des côtes, voire jusque dans la partie supérieure des racines. Elles peuvent parfois demeurer à la surface des tissus du cœur des plantes, y filant alors des tissages soyeux. Après deux semaines et demie à quatre semaines de développement, les larves, gris-brun à rougeâtres et de 10 à 14 mm de long, sont matures. Elles tissent alors un cocon juste sous la surface du sol, dans le cœur des plantes attaquées, ou parfois même sur les feuilles de celles-ci, dans lequel se déroule la pupaison. Les papillons émergent après deux à trois semaines. Dans des conditions optimales, on observe trois générations par an. La troisième génération de papillons vole alors en août.

Lutte contre la teigne de la betterave :

-Les déchets de récolte doivent être au plus vite broyés et enfouis aussi profondément que possible, afin que les pupes (et, selon la saison, les larves hivernantes) soient en partie détruites, et que la profondeur de l'enfouissement empêche dans une large mesure l'émergence des adultes.

-On a constaté que l'irrigation par aspersion diminue la pression d'infestation, car divers stades du ravageur s'avèrent très sensibles à l'humidité du sol. En effet, celle-ci augmente notablement la mortalité larvaire.

-Aucun insecticide n'est actuellement autorisé pour lutter contre la teigne de la betterave dans les cultures de bettes à tondre ou à cardes.

Une éventuelle lutte chimique serait de toute manière extrêmement difficile à appliquer, du fait que la vie larvaire de ce ravageur se déroule presque entièrement à l'intérieur des tissus végétaux.

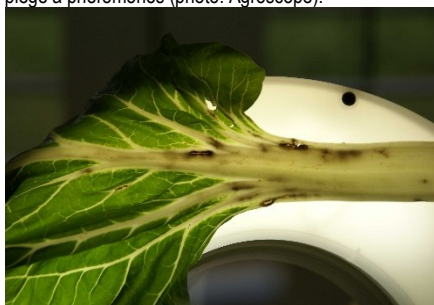


Photo 19: Galeries, remplies de déjections, creusées par les chenilles de la teigne de la betterave dans le limbe et la côte d'une betterave (photo: Agroscope). À la différence des galeries creusées par les larves du charançon de la betterave (*Lixus juncii*), celles de la teigne présentent des discontinuités.



Photo 20: Les chenilles âgées de la teigne de la betterave quittent leurs galeries et vivent à l'air libre avant de s'encoconner, par exemple, entre les feuilles du cœur de la plante (photo: Agroscope).



Photo 21: Une attaque du mildiou de la tomate se distingue par l'apparition, au centre des folioles, de taches gris-brun à bords vert aqueux. Dans la zone atteinte, les nervures prennent une teinte sombre (photo: Agroscope).



Photo 22: Au revers de l'emplacement atteint, un duvet blanc de spores se développe à la face inférieure de la feuille. Dans les conditions actuelles de chaleurs très fortes voire caniculaires, il peut toutefois n'être que faiblement développé (photo: Agroscope).



Photo 23: Duvet brunâtre et velouté de spores de la cladosporiose, à la face inférieure de feuilles de tomate (photo: Björn Berchtenbreiter, Arenenberg, Salenstein).

Pression du mildiou et de la cladosporiose en cultures de tomates

Lors du contrôle des cultures de ce lundi, nous avons découvert dans un coin humide d'un tunnel de la région de Baden (AG), les premiers symptômes d'une attaque du mildiou de la tomate (*Phytophthora infestans*). De plus, des signalements nous parviennent de toute la Suisse alémanique concernant des symptômes de cladosporiose (causée par *Cladosporium fulvum*). Il est donc nécessaire, autant que possible, de prévenir toute formation de rosée, par exemple en veillant à ne pas arroser trop tard dans l'après-midi. D'une façon générale, il faut assurer une bonne circulation de l'air dans les abris, veiller à éclaircir le feuillage, et éliminer et détruire les organes atteints.

Contre le **mildiou** dans les cultures vigoureuses de tomates sous abris, on peut utiliser avec un délai d'attente de 3 jours les fongicides suivants: azoxystrobine (divers produits), azoxystrobine + difénoconazole (Alibi Flora, Priori Top), cyazofamide (Ranman Top), folpet + cuivre (divers produits), folpet + cuivre + cymoxanil (Cupro-Folpet Ultra SC), cuivre (divers produits), cuivre sous forme d'hydroxyde / cuivre sous forme d'oxychlorure / cuivre sous forme d'oxysulfate / cuivre sous forme de bouillie bordelaise (divers produits ; **BiO**), mandipropamide + difénoconazole (Revus Top) et mandipropamide + oxathiapiproline (Orondis Ultra).

Pour lutter contre la **cladosporiose** sur tomates sous abri, sont autorisés avec un délai d'attente de 3 jours: azoxystrobine + difénoconazole (Alibi Flora, Priori Top) ou cyflufenamide + difénoconazole (Cidely Top) ; et avec un délai d'attente de 2 semaines: boscalid + pyraclostrobine (Signum; temporairement autorisé jusqu'au 30 novembre 2026).

Toutes les données sont fournies sans garantie. Pour l'utilisation de produits phytosanitaires, respecter les consignes d'application, les charges et les délais d'attente. De nombreuses indications et charges sont révisées dans le cadre du réexamen ciblé des produits phytosanitaires autorisés. Il est recommandé de consulter la banque de données de l'OSAV avant toute utilisation. Pour consulter les résultats du réexamen ciblé, voir :

<https://www.blv.admin.ch/blv/fr/home/zulassung-pflanzenschutzmittel/zulassung-und-gezielte-ueberpruefung/gezielte-ueberpruefung.html> .

Mentions légales

Données, Informations :	Daniel Bachmann, Zacharias Ulbrich & Christof Gubler, Strickhof, Winterthur (ZH) Björn Berchtenbreiter, Arenenberg, Salenstein (TG) Martin Keller, Esther Mulser, Micaela Jenni & Carolin Luginbühl, Beratungsring Gemüse, Ins (BE) Adrian Meuwly & Tiziana Lottaz, Grangeneuve, Posieux (FR) Lukas Müller, Inforama Seeland, Ins (BE) Vivienne Oggier & Philipp Oehri, Landwirtschaftliches Zentrum, Salez (SG) Silvano Ortelli, Ufficio della consulenza agricola, Bellinzona (TI) Jan Siegenthaler & Christian Wohler, Liebegg, Gränichen (AG) Stève Breitenmoser, Matthias Lutz & Torsten Schöneberg, Agroscope
Éditeur :	Agroscope
Auteurs :	Cornelia Sauer, Matthias Lutz, Serge Fischer, Lucia Albertoni (Agroscope), Silvano Ortelli, Consulenza agricola, Bellinzona (TI) & Pascal Herren (FiBL)
Photos:	photos 1-3, 5-7, 11+12, 14, 17-22: C. Sauer (Agroscope); photos 4, 8, 23: B. Berchtenbreiter, Arenenberg, Salenstein; photos 9+10: T. Lottaz, Grangeneuve, Posieux; photo 13: Z. Ulbrich, Strickhof, Winterthur; photo 15: R. Total (Agroscope); photo 16: J. Siegenthaler, Liebegg, Gränichen
Coopération :	Offices cantonaux et Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL)
Adaptation française :	Serge Fischer, Christian Linder (Agroscope)
Copyright :	Agroscope, Reckenholzstrasse 191, 8046 Zürich, www.agroscope.ch
Changements d'adresse, Commandes :	Cornelia Sauer, Agroscope, cornelia.sauer@agroscope.admin.ch

Exclusion de responsabilité

Les informations contenues dans cette publication sont destinées uniquement à l'information des lectrices et lecteurs. Agroscope s'efforce de fournir des informations correctes, actuelles et complètes, mais décline toute responsabilité à cet égard. Nous déclinons toute responsabilité pour d'éventuels dommages en lien avec la mise en œuvre des informations contenues dans les publications. Les lois et dispositions légales en vigueur en Suisse s'appliquent aux lectrices et lecteurs; la jurisprudence actuelle est applicable.